



**1000** employés qui voient grand  
**On vous attend!**



*Reconnu pour ses programmes de pointe, la qualité de son enseignement, ses équipements modernes et le dynamisme de sa vie étudiante, le Collège Ahuntsic – le grand cégep de Montréal – offre trois grands programmes d'études préuniversitaires et 23 programmes d'études techniques. Sa population étudiante compte plus de 7 000 étudiants inscrits à l'enseignement régulier et 3 000 étudiants à la formation continue. L'accessibilité, le soutien et la responsabilité constituent les valeurs premières de l'engagement de sa communauté éducative.*

## Directeur ou directrice des ressources matérielles (CP1718-08)

**Descriptif** L'emploi de Directeur des ressources matérielles fait partie de la catégorie des emplois de cadres de direction.

Relevant de la Directrice générale du Collège, la personne occupant l'emploi de Directeur des ressources matérielles est responsable des services suivants : service de l'équipement, service de l'entretien sanitaire et service de la sécurité et de la prévention. Plus spécifiquement, elle assure la gestion du fonctionnement nécessaire à l'utilisation, la protection, la conservation et le développement du parc d'équipement du Collège. Elle assure également la gestion des opérations relatives à la santé, la sécurité et la protection des personnes ainsi que celles relatives aux mesures d'urgence, à la sécurité et à la protection des biens meubles et immeubles, à l'entretien préventif, à l'entretien sanitaire, à l'entretien technique et à l'entretien mécanique des équipements, immeubles et terrains du Collège.

Elle est responsable de la planification technique relative à l'entretien et à la réparation des bâtiments et équipements, à l'entretien sanitaire et spécialisé, la gestion de l'énergie, la sécurité, notamment le gardiennage, la signalisation, les équipements d'urgence, la prévention des incendies, des vols, des accidents, le plan d'évacuation des bâtiments ainsi que les projets et travaux de construction, d'agrandissement, de transformation de locaux et bâtiments, et la mise en place de nouveaux équipements. Elle assure la gestion des documents relatifs aux bâtiments et aux équipements : plans, devis, contrats, dessins d'atelier, etc.

Elle assume la gestion des projets en collaboration avec les départements et services du Collège et en partenariat avec les ressources externes tout en veillant à l'optimisation des dossiers sous sa responsabilité. Elle voit à l'amélioration continue des services offerts en coordonnant ses équipes de travail selon un plan de travail qu'elle aura adopté. Elle fournit la formation technique à son personnel afin d'accroître sa base de connaissances et d'aptitudes. Elle voit à l'élaboration, à l'application et à la mise à jour des normes, des systèmes et des procédures (cadenassage, travaux à chaud, espace clos, etc.) et des programmes de sa direction, dans le respect des obligations légales et administratives.

Elle tient un rôle-conseil auprès de la Direction générale. Notamment, elle assure une veille stratégique en lien avec sa Direction afin d'identifier les enjeux, les tendances et établit des stratégies d'intervention et des priorités. Elle alimente les réflexions liées à la vision. Elle formule des avis et recommande des orientations, des pistes d'action et des projets en lien avec la planification stratégique. Elle collabore à l'élaboration et à la mise en œuvre du plan stratégique.

Elle participe à divers comités entre autres le comité de direction et préside le comité de santé et sécurité du Collège. Elle est convoquée auprès d'instances du Collège pour présenter les projets prioritaires. Elle représente le Collège et agit à titre de répondante notamment, auprès d'organismes gouvernementaux et du réseau collégial. En vertu du Règlement numéro 1 de régie interne, elle fait partie des dirigeants du Collège.

Elle voit aux activités de prise en charge de la santé et sécurité du travail, à ce que les méthodes de travail soient efficaces et s'exécutent dans un climat de travail sain et harmonieux, le tout en conformité avec les pratiques du Collège et le respect des lois et des conventions collectives en vigueur. Elle a une préoccupation de l'utilisation judicieuse des ressources et de leur impact sur l'environnement.

### **Exigences**

- Diplôme d'études universitaire de premier cycle dans un champ de spécialisation appropriée, un diplôme universitaire de deuxième cycle sera considéré comme un atout;
- Huit (8) années d'expérience pertinente dont cinq (5) à titre de gestionnaire ;
- Connaissance :
  - des codes, normes et règlements en vigueur pour les bâtiments et la construction ;
  - du milieu de l'éducation et plus particulièrement du réseau collégial;
  - d'un environnement et d'outils informatiques :
    - Microsoft Office : Word, Excel, PowerPoint, calendrier et courrier électronique
    - Microsoft Project, AutoCad.
- Expérience liée à des opérations dans le domaine des ressources matérielles ;
- Expertise en gestion de projet ;
- Titre professionnel (Ordre des ingénieurs du Québec, Ordre des architectes du Québec), un atout ;
- Capacité à gérer un budget ;
- Habileté à œuvrer dans un contexte où l'encadrement législatif est important notamment, la Loi sur les contrats des organismes publics (LCOP), la reddition de compte, la SST, etc. ;
- Maîtrise de la langue française écrite et parlée ;
- Sens de l'esthétisme architectural ;
- Ouverture à l'innovation en matière d'environnement construit et d'aménagement d'espaces intérieurs ;
- Connaissance des innovations en matière de développement durable et de normes environnementales pour le bâtiment ;
- Aptitude marquée pour les communications et la résolution de problèmes ;
- Souci de répondre aux besoins de la communauté tout en étant axé sur la SST ;
- Excellentes aptitudes en gestion de personnel, ainsi qu'en développement et coaching d'équipe ;
- Sens politique aigu et habiletés de négociations ;
- Esprit entrepreneurial et intérêt marqué pour l'innovation et la gestion écocitoyenne et stratégique des ressources matérielles ;
- Habileté à gérer le risque et à coordonner des activités de natures diverses ;
- Sens développé de la planification, de l'organisation, de l'établissement des priorités et des responsabilités ;
- Esprit d'équipe et excellentes habiletés de relations interpersonnelles.

NOTE : Toute combinaison exceptionnelle d'expérience et de scolarité peut compenser l'absence de l'une ou l'autre des conditions d'admissibilité mentionnées.

Les conditions de travail sont celles prévues au « Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des collèges d'enseignement général et professionnel » classe 9 (84 603\$ à 118,441 \$).

**Candidature** Toute personne intéressée doit soumettre sa candidature à l'adresse Internet suivante : [www.collegeahuntsic.qc.ca](http://www.collegeahuntsic.qc.ca), sous la section Offres d'emploi / Emplois offerts dans la catégorie d'emploi du personnel non-enseignant : Direction, direction adjointe et autres postes cadres au plus tard le 7 mars 2018 à 16 h.

Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.